

Les groupes MIVigne du Maine et Loire

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a su **mobiliser** très tôt des vignerons **sensibilisés** et impactés par le **dépérissement du vignoble**. Fin 2017, deux groupes se lancent : 1 groupe dans le secteur Anjou et 1 groupe dans le saumurois. 3 pépiniéristes sont devenus partenaires de la démarche (pépinière Gibault, pépinière Viaud et pépinière de l'Anjou). Les viticulteurs **ont partagé** leurs connaissances et expériences pour **démultiplier** leurs savoir-faire sur le terrain et ainsi être des **catalyseurs** dans le **transfert** des bonnes pratiques.

13 viticulteurs acteurs : Marie Guégniard (Champ sur Layon), Damien Laureau (Savennières), Patrick Baudouin (Chaudefond sur layon), Emmanuel Ogereau (Saint Lambert du Lattay), Philippe Socheleau (Saint Aubin de Luigné), Pierre Ménard (Faye d'Anjou), Vincent Gastineau (Clos cristal), Frédéric Bodineau (Les Verchers sur layon), Antoine Véron (Varrains), David Esnault (Dampierre sur Loire), Guillaume Pire (Vaudelnay), Mathieu Vallée (Parnay), Thierry Chancelle (Turquant).

Animateur : Thomas Chassaing conseiller viticole à l'ATV 49 / Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

Le fonctionnement des groupes



Animation : Réunion initiale en salle : **recensement** des techniques empiriques efficaces et **émergence** d'idées novatrices dans la lutte contre le dépérissement (**arbre à problème avec post-it et brainstorming**) / **Accompagnement** sur le terrain : **mise en place et suivi** des essais / **10 Rendez-vous techniques** : **partage** des pratiques et des résultats (**débat, stimuler les échanges**) / **2 Réunions bilan en salle et terrain** : **analyse** des résultats, **reconduction, révision** des protocoles, **nouvelles actions**, plan de **communication** / **Transfert**, évaluation du **fonctionnement** du groupe (**diaporamas, débats, vidéos**) et **2 voyages d'étude** : Sancerre et Champagne.

Thématiques de dépérissement travaillées : maladies du bois : esca / qualité de la taille / greffage en place de ceps morts/ qualité des plants et pépinière/ complantation / gel de printemps.

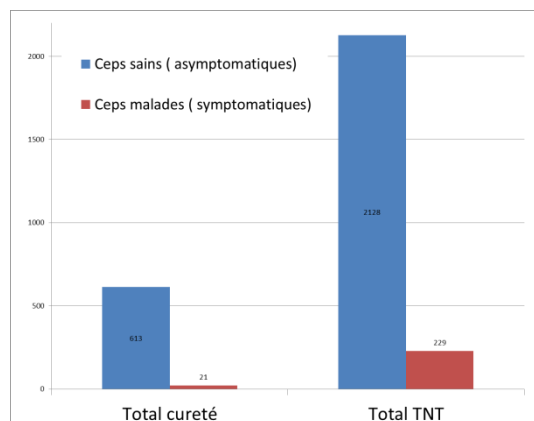
Essais en place : recépage / curetage / recépage cureté / huiles essentielles/ eau oxygénée/ taille chablis



Résultats d'expérimentations sur le curetage :



Une synthèse de 9 parcelles de curetage sur le cépage Chenin avec une modalité « curetage des ceps symptomatiques » et un témoin (TNT) où aucun cep n'a été cureté est présentée ici. Voici les résultats pour 2019 après curetage sur la période 2017-2019

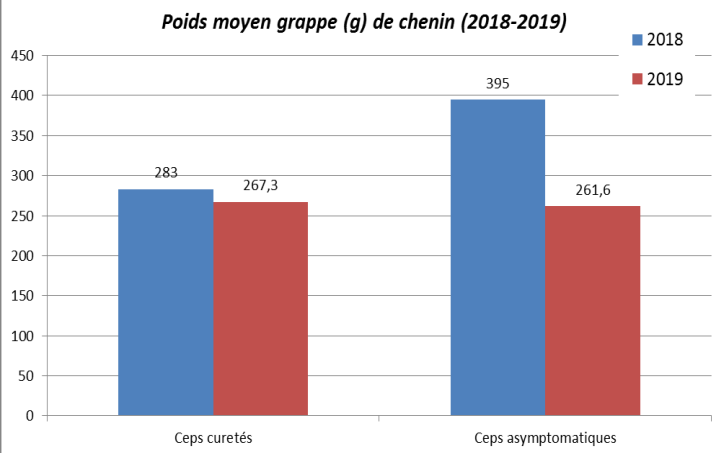


Les modalités « curetage » présentent un taux de ceps sains et productifs de 97 % alors que les témoins non traités ont 90 % de ceps productifs.

Les 21 ceps symptomatiques après curetage expriment des symptômes car le début de la technique génère une appréhension légitime à nettoyer en profondeur les bois nécrosés par l'amadou. Avec l'expérience, ce nombre de ceps diminue.

Résultats d'expérimentations sur le curetage : Domaine Bodineau

Curetage incomplet laissant de l'amadou



Parcelle : AOP Coteau du Layon / SOL : Altération de schistes / RU =90 mm / Chenin (clone 220) SO4 / Plantation : 2000

Le retour sur investissement de la mise en place du curetage est rapide : dans le cas de cet essai, la période entre le curetage et la vendange est de 6 mois. En matière de rendement, on atteint 72 % du rendement moyen de ceps asymptomatiques en 2018 et 18 mois plus tard, 102 % en 2019.

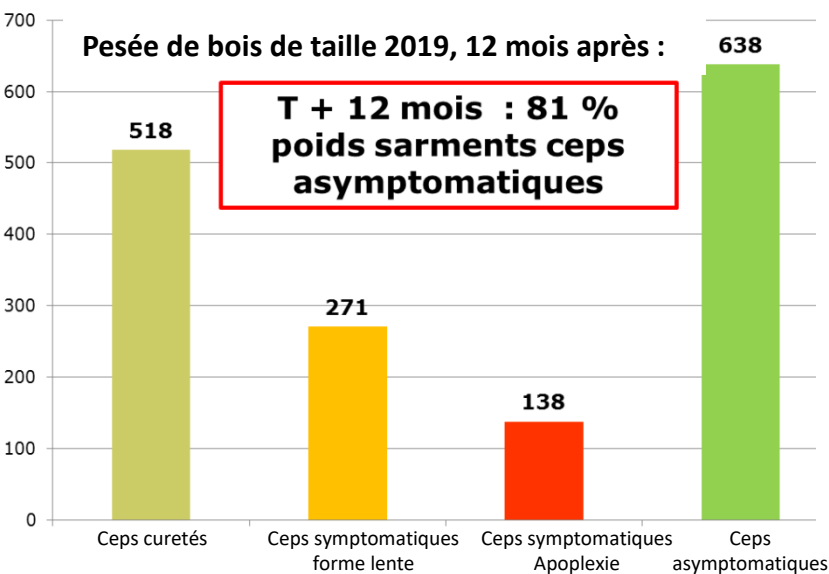
La composition du raisin via des analyses œnologiques a aussi fait l'objet d'un suivi sur 2 millésimes. En 2018, les différences sont inférieures à l'erreur standard analytique. Au contraire, en 2019, le degré potentiel est inférieur de 0,6° et l'acidité totale supérieur de 0,38 g pour les ceps curetés. Cela pourrait être liée à un rééquilibrage entre métabolisme primaire (sucres, acides organiques) et secondaire (composés phénoliques) plus fort vers le métabolisme primaire pour les ceps curetés.



6 mois après curetage

Paramètres	04/10/2018			03/10/2019		
	asymptomatiques	curetés	diff	asymptomatiques	curetés	diff
Degré potentiel	15	15	0	14,05	13,42	-0,63
Acidité Totale (g/l)	4,9	4,8	-0,1	5,21	5,59	0,38
pH	3,23	3,26	0,03	3,01	2,97	-0,04
Azote assimilable	28,5	37	8,5	10,1	6,7	-3,4

Pesée de bois de taille 2019, 12 mois après :



Pour estimer le potentiel de gain de vigueur suite à l'opération, la pesée des bois de taille s'est effectué sur 88 ceps.

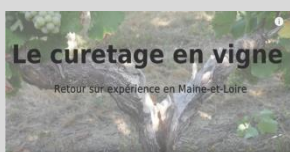
Sans surprise, les sarments des ceps symptomatiques ont les plus faibles valeurs et les ceps curetés présente un poids moyen de bois de taille de 518 g/cep.

Les ceps asymptomatiques ont en moyenne 638 g/cep. Ainsi les ceps curetés 12 mois plus tôt ont 81 % poids de bois de taille des ceps asymptomatiques.

A retenir ...

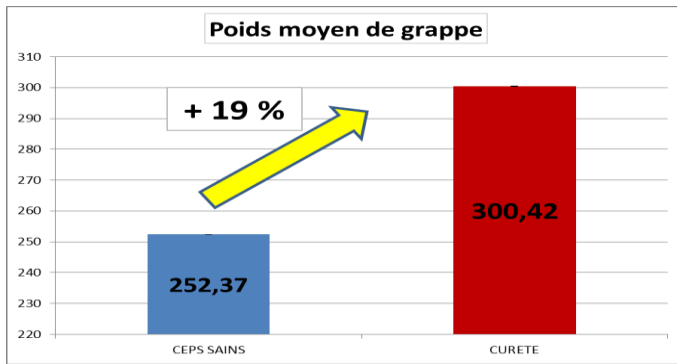
Cette expérimentation a permis de quantifier le temps de retour à la production de ceps curetés et de vérifier la plus-value œnologique des raisins produits, qui sont dans les standards qualitatifs attendus pour la production de vin de qualité.

2 Liens Vidéo Youtube :

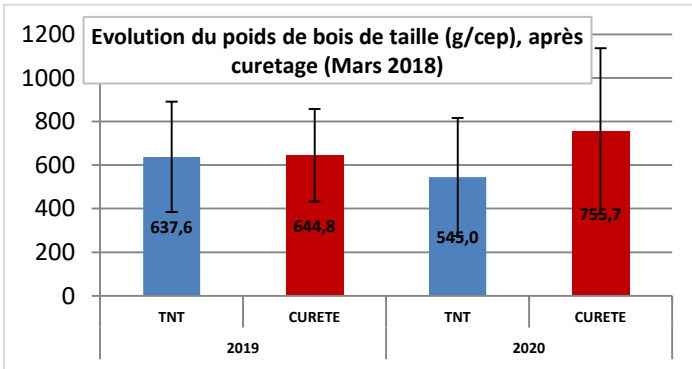
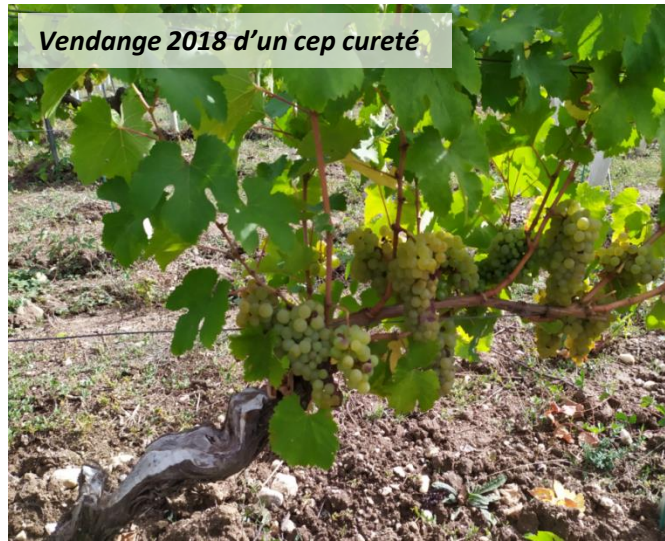


Résultats d'expérimentations sur le curetage : Domaine Patrick Baudouin

Cette essai a suivi le rendement lors du millésime 2018 après la mise en place du curetage lors de l'hivers 2017-2018 et en dessous, un suivi du bois de taille sur 2 millésimes



Parcelle : AOP Anjou blanc / SOL : Altération de grès-schisteux / RU = 43 mm / Chenin (clone 220) Rupestris/ Plantation : 1991



Témoignage et observations de vigneron :

« C'est indéniable que le curetage nous a permis de sauver de vieux ceps bien implantés dans nos sols. En 2018, il y avait beaucoup de raisins et le curetage les a tous emmenés jusqu'à complète maturité. La plante se sent mieux et produit des jus qualitatifs qui fermentent sans problème. En 3ans, nous avons cureté toute la parcelle d'essais et, convaincu de l'efficacité de la technique, nous curetons maintenant sur tout le domaine Patrick Baudouin. »



Christophe Durand

Concernant les composantes du rendement, il n'y a pas de différence significative entre le poids de vendange par cep entre ceps sains et ceps curetés. Néanmoins, le nombre de grappe n'est pas le même à poids de vendanges identique : On constate qu'il y a une **différence significative entre les poids moyen de grappe de ceps sains et ceps curetés de 19% pour ces derniers**. Pour le poids de bois de taille, nous n'observons pas de différence en 2019 et en tendance **plus de poids de bois de taille sur les ceps curetés en 2020 (+ 210 g)**.

Combien ça coute ? et combien ça rapporte ?

Matériel	Année d'achat	CHARGES DE MECANISATION FIXES					total
		Prix d'achat (€)	Durée de vie (années)	Amortissements (€)	Assurance et remisage (€)	Frais d'entretien /réparation (€)	
Tronçonneuse SELION M12 Pellenc	2016	1450	5	290	15	40	345 €/an

Sur une base de 1575 ceps par an pour 15 jours curetage / an (soit 15x7x15 ceps/h)

Coût du matériel (dont amortissement)
345€ / 1575 ceps = **0,22 €/cep**



Main d'œuvre :
(15,96 €/H chargé)

5 min = 1,33 €/cep
10 min = 2,66€/cep

2,88€/cep

Rendement parcelle : 35 hl/Ha à 900€/hl = 31 500€ CA

73% de ceps productifs et sain à 4500 ceps/ha = 3285 ceps → 9,59 €/cep

Coût curetage (5% ceps curetés, et 10min/cep)

165 ceps curetés → 475,2€

CA ceps curetés → 1582,35 €

Marge : + 1107,15 €

Nous remercions tous les vigneron MIVigne du Maine et Loire sans qui ces résultats n'auraient jamais émergé, ainsi qu'aux financeurs de l'action MIVigne via le PNDV

CONTACTS CA PAYS DE LA LOIRE : Thomas Chassaing, thomas.chassaing@pl.chambagri.fr

Ce projet est soutenu par les interprofessions de bassins (InterRhône, le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence, InterVins SudEst, InterLoire, le Bureau National Interprofessionnel du Cognac, le Comité National du Pineau des Charentes) qui participent au financement du Plan National Dépérissement du Vignoble, via le CNIV et sont membres actifs des Comités de pilotage du projet.

PLAN NATIONAL DÉPÉRISSEMENT DU VIGNOBLE

